

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 21 octobre 2014

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 12 - Conseillers votants : 15

L'an deux mil quatorze le vingt et un octobre, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 octobre 2014.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, ~~M.HAMON Jean-Pierre~~, M.FESSOU Jean-Pierre, ~~Mme CABROL Séverine~~, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, ~~Mme GUIRAL-BRAS Arlette~~, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés : Mme CABROL Séverine (procuration à Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane), Mme GUIRAL-BRAS Arlette (procuration à Mme LACAM Martine), M.HAMON Jean-Pierre (procuration à M.FESSOU Jean-Pierre).

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Mme LE BRIS Monique

Examen de devis

Entreprises retenues

- Peinture Déco 46 pour peintures extérieures aux écoles: 7974,30 € TTC
- SARL Andrieux pour évacuation gravats à la Zone artisanale: 17940 € TTC
- SODIMATEL (937,80 € TTC) et M. GUILHEM (1680 € TTC) pour raccordement des illuminations de fin d'année.

Maîtrise d'œuvre réfection des trottoirs

Validation de la proposition de M. Badoc d'un montant de 2764,80 € TTC.

Décisions modificatives

- 7 000 € sur l'opération "travaux aux écoles" afin de réaliser les peintures extérieures
- 3 000 € sur l'opération "illuminations festivités" pour réaliser les raccordements
- 1970 € sur nouvelle opération n°312 "Horloge église"
- 400 € sur opération en cours pour acquisition d'un nouveau logiciel à la bibliothèque
- 40 000 € pour opération "réfection des trottoirs"
- 420 € sur nouvelle opération "réfrigérateur gîte d'étape".

Modification des seuils pour dépenses hors marchés publics

Pour les dépenses de 5 001 € HT à 14 999 € HT inclus, c'est le conseil municipal qui fera le choix après en avoir fait la publicité sur le panneau d'affichage de la mairie et sur la base de trois devis minimum demandés.

Indemnités du receveur municipal reconduites au bénéfice de Madame Martine KINDT, nouveau receveur municipal

Renouvellement du contrat de l'agent d'entretien saisonnier pour 2 mois supplémentaires

Liste des voies d'intérêt communautaire mise à jour par ajout de voies communales oubliées précédemment.

Cérémonie du 11 novembre : rendez-vous sur la Place des Tilleuls à 11 h 30. Toute la population est cordialement invitée à s'y retrouver. Une collation sera servie à l'issue de la cérémonie.

La séance est levée à **22h15mn**.

Fait à Limogne en Quercy, le **22 octobre 2014**

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,